

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des membres (aussi appelés : membres-chefs) , la Nation Métisse Autochtone Gaspésie, Bas St-Laurent, Îles de la Madeleine, Nation Métisse du Soleil Levant (N.M.A.G.B.S.L.I.M.) tenue le 08 septembre 2018 au Centre Polyvalent, 42 rue Lasalle, Pointe-à-la-Croix, Qc. G0C 1L0

Le quorum est constaté 68 membres étant présents.

1. Ouverture de l'Assemblée à 10;09 hres.

Mot de bienvenue du Grand-Chef Benoit Lavoie et présentation du Conseil des Chefs :

Lucien Gignac, Chef de bureau et trésorier,
Jean-Pierre Cauvier, Chef de la MRC de Percé,
Berthe Méthot, Chef du Conseil des Femmes,
Réal Sylvestre, Chef Ambassadeur, Chef de la MRC de Gaspé,
Suzanne English, Chef Ambassadrice,
Donat Delarosbil, Chef de la Communauté Historique de Paspébiac,
Danny Cummings, Chef du Clan des îles de la Madeleine,
Jacinthe Marchand, Chef et Mère Spirituelle et notre Chanteuse,

2. Remerciement du personnel de bureau et des bénévoles :
Personnel de bureau : Sharon Dugas, secrétaire en chef sortante, Luc Lavoie, technicien en informatique, Jacinthe Babin, secrétaire, Donna Meredith, Tammy Mc Cloud, nouvelle secrétaire en chef.
3. Élection d'un(e) Président(e) de d'un(e) Secrétaire d'assemblée : Après proposition de Benoît Lavoie et adoption unanime de l'assemblée, Sharon Dugas est nommée Présidente et Pierre Thériault, Secrétaire de l'assemblée.

4. Élection d'un responsable de la sécurité et président d'élection :

Lucien Gignac est proposé par Benoit Lavoie et accepté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour : Au point 12, Conférenciers invités, est ajoutée une présentation de Pascal Bergeron du groupe Environnement Vert Plus sur l'exploitation des hydrocarbures en Gaspésie.
6. Dépôt du bilan financier de l'année fiscale 2017-2018 (Andrée Morin)

Benoit Lavoie s'excuse du nombre de photocopies du rapport disponibles pour les membres et offre de faire parvenir une copie à ceux qui en feront la demande.

Lors de la présentation d'Andrée Morin, Benoit Lavoie aborde les questions des frais générés par les procédures judiciaires, tant au niveau des honoraires d'avocats qu'au niveau de la recherche dans les dossiers comme la généalogie, les traités et l'histoire à présenter devant les tribunaux.

7. Nomination d'un Vérificateur qui n'est pas un expert-comptable : Sur proposition de Réjean Martel, secondé par Rémi Arsenault, Mme Andrée Morin est reconduite sans opposition.
8. Dossiers devant les tribunaux : Benoit Lavoie présente une mise à jour des dossiers :
 - a) Éric Parent
 - b) Jacinthe Marchand et Stéphane Oakes
 - c) Donat Delarosbil et Pascal Delarosbil
 - d) Injonction contre la Loi 106, Injonction contre les forages par fragmentation.
9. Pause pour le diner de 12 hres à 13 :15 hres selon l'ordre du jour.
10. Avocats pour la défense de la Communauté, Me Michel Pouliot de Québec et Me Nérée Cormier de Carleton. Benoit Lavoie détaille les frais engagés pour les membres dans les dossiers devant les tribunaux et en ce qui concerne la Loi 106 et qui sont disponibles sur le site internet de la Nation.
11. Projet de radio-communautaire en étude. Présentation de l'historique de ce projet de radio-communautaire dont la Nation deviendrait propriétaire à condition que cela n'occasionne pas de frais pour la Nation et qu'elle soit financée par des subventions du gouvernement ou autres organismes. Benoit Lavoie recommande cependant que, tant que les conditions concernant les sources de financement ne soient pas claires, de surseoir à une résolution sur ce projet. L'Assemblée décide à l'unanimité de rejeter le projet de la radio-communautaire dans les circonstances actuelles.

Ratification des résolutions :

- a) M. Stéphane Oakes devient le chef du Conseil des Sages. La résolution est adoptée à l'unanimité.
 - b) Nous nous dissocions du Clan des Wobtegwa. Après présentation par Benoit Lavoie et discussion avec M. Savoie des évènements ayant conduit à la proposition de dissociation d'avec le Clan des Wobtegwa qui se sont incorporés et qui ont choisi de conduire leurs affaires de façon indépendante, la résolution est adoptée avec 66 voix pour, 2 contre.
 - c) Proposition d'une radio-communautaire : Tel que présenté au point 11, la proposition est rejetée à l'unanimité.
12. Conférenciers invités : Après une première présentation par M. Pascal Bergeron du groupe Environnement Vert Plus sur les enjeux liés à l'exploitation des hydrocarbures en Gaspésie, Mme Georgina Laroque et M. Junior Wilson ont fait un exposé sur la spiritualité autochtone.
13. Mot de la fin par Benoit Lavoie et clôture de l'Assemblée.
14. Levée de l'Assemblée à 16 :30 hres.

Sharon Dugas, Présidente d'ass.

Pierre Thériault, secr. d'ass.